

CAHIER DES CHARGES

Etude de définition et de positionnement des sites

Etude de programmation fonctionnelle et architecturale

Nouveaux sites de la Vézère

Table des matières

Préambule	2
I. Contexte général de l'opération	2
I.1. Présentation du contexte global.....	2
I.1.1. Présentation du Centre des monuments nationaux	2
I.1.2. Présentation de la circonscription de la vallée de la Vézère	3
I.2. Les deux nouveaux sites.....	5
I.2.1. Le site de l'Abri Cro-Magnon	5
I.2.2. Le site de la Grotte du Sorcier	6
I.2.3. Ouverture à la visite de ces deux sites en lien avec les sites existants	7
II. Prestations attendues	9
II.1. Objectif général et objet du marché.....	9
II.2. Mission n°1 :étude de définition et de positionnement des sites (tranche ferme)11	
II.2.a. Prestations attendues :	11
II.2.b. Livrables :	13
II.3. Mission n°2 : étude de programmation fonctionnelle et architecturale (tranche optionnelle)	15
II.3.a. Contexte et périmètre de l'étude :	15
II.3. b. Données d'entrée :	15
II.3.c. Objectifs et phasage :	16
II.3. d. Délais :	23
III. Méthodologie de projet.....	24
III.1. Planning prévisionnel de l'opération	24
III.2. Validations et méthodologie de travail	24
III. 3. Interlocuteurs pour le présent marché	25
III.3.1. Pour le titulaire	25
III.3.2. Pour le CMN	26

Préambule

Liste des documents fournis en annexes du présent CCTP:

- Annexe 1 : Données et chiffres clefs sur la circonscription CMN des sites préhistoriques de la Vallée de la Vézère
- Annexe 2 : Jauges réglementaires de visite des sites préhistoriques de la circonscription
- Annexe 3 : Constat d'état du site du Sorcier
- Annexe 4 : Constat d'état du site de Cro Magnon
- Annexe 5 : Relevés et plans techniques pour les 2 nouveaux sites + Font de Gaume

I. Contexte général de l'opération

I.1. Présentation du contexte global

I.1.1. Présentation du Centre des monuments nationaux

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Financé par l'État, il conserve, gère et ouvre à la visite plus de cent monuments, allant de la Préhistoire au XX^e siècle, dont une vingtaine sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ses 1 504 agents accueillent plus de douze millions de visiteurs chaque année. Le Centre des monuments nationaux (CMN) a pour missions de **conserver, restaurer, gérer et valoriser des monuments historiques appartenant à l'État français**, tout en les rendant accessibles au public.

Le CMN assure la maîtrise d'ouvrage des prestations objet du présent marché : Il assure la commande, la vérification, l'instruction, l'approbation de l'ensemble des différents livrables.

I.1.2. Présentation de la circonscription de la vallée de la Vézère

La circonscription des *Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère et de la Grotte de Pair-non-Pair* gérée par le Centre des monuments nationaux (CMN) est un ensemble de monuments en Dordogne et en Gironde (Nouvelle-Aquitaine) qui ouvre à la visite des témoins exceptionnels de la préhistoire.

- **Monuments et sites ouverts au public qui la composent :**

Le CMN valorise et ouvre au public plusieurs sites préhistoriques remarquables dans la Vallée de la Vézère (à proximité de Les Eyzies-de-Tayac), dont notamment :

Grottes ornées :

- La **Grotte de Font-de-Gaume***, célèbre pour ses peintures polychromes magdaléniennes.
- La **Grotte des Combarelles***, riche de centaines de gravures pariétales magdaléniennes.
- La **Grotte de Saint-Cirq dite du Sorcier***, **gravures magdaléniennes** (Acquisition récente et non ouverte au public pour l'instant)

Abris sous roche ornés :

- L'**Abri du Cap-Blanc***, avec une grande frise sculptée magdalénienne.
- L'**Abri du Poisson***, connu pour son relief sculpté d'un poisson. Gravettien.
- L'**Abri Cro-Magnon*** : **universellement connu pour les sépultures gravettiennes mises au jours**. (Acquisition récente et non ouvert au public pour l'instant)

Gisements et sites archéologiques préhistoriques :

- Le **gisement de La Ferrassie**, site de sépultures néandertaliennes et d'industries paléolithiques.
- Le **gisement de La Micoque*** (plus anciennes traces d'occupation : + de 420 000 ans).*
- Le **gisement du Moustier*** (site de la culture moustérienne avec sépultures néanderthaliennes).
- La **Laugerie-Haute***, abri avec vestiges d'habitat du paléolithique récent, industries lithique et osseuse et art mobilier.

* Ces sites font partie du bien inscrit au **Patrimoine mondial de l'UNESCO** sous le titre *Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère*.

Deux autres sites font partie de la circonscription en Dordogne : l'**Abri Chancelade**, près de Périgueux et la **Grotte ornée de Teyjat** (Nord Dordogne). Les deux ne sont pas ouvertes au public pour des raisons d'accessibilité et de conservation

En Gironde, à Prignac et Marcamps, la **Grotte de Pair-non-Pair** et ses gravures aurignaciennes (ouverte au public) et le **Roc de Marcamps**, gisement magdalénien (non ouvert au public)

- **Les missions de cette circonscription :**

Les missions de la circonscription « Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère » du Centre des monuments nationaux est multiple :

- **Conserver et protéger** ces sites classés au titre des **Monuments historiques** et inscrits au **Patrimoine mondial** (ceux de Dordogne), notamment leurs parois ornées et vestiges archéologiques.
- **Ouvrir ces sites à la visite** avec des aménagements adaptés et, là où c'est nécessaire, une fréquentation limitée pour préserver les œuvres.
- **Médiatiser et valoriser** la préhistoire auprès du grand public en proposant des visites commentées, des ateliers pédagogiques et des actions culturelles.
- **Faire connaître la préhistoire** depuis le Paléolithique ancien (jusqu'à plus de 400 000 ans d'occupation) à travers ces témoins — peintures, sculptures, outils, habitats et sépultures.
- La circonscription permet à la fois la **protection scientifique et administrative** des sites et leur **découverte culturelle par le public**, en positionnant la vallée de la Vézère comme un lieu majeur de l'histoire de l'humanité.

Voir également les chiffres communiqués en **Annexe 1**, et les contraintes de jauges visiteurs en **Annexe 2**.

I.2. Les deux nouveaux sites

I.2.1. Le site de l'Abri Cro-Magnon

“**Cro-Magnon**” est un nom de portée universelle, largement employé sans pour autant en apprécier la véritable signification. *Cro*, signifie en occitan « trou, grotte » et *Magnon* est plus incertain, pouvant renvoyer à un nom propre, ou signifier « grand ».

Au cours du mois de mars 1868, l'Abri Cro-Magnon est mis au jour lors de travaux de déblaiement de matériaux devant servir à la construction d'une nouvelle route.

Situé aux Eyzies, dans la vallée de la Vézère (Dordogne), cet abri sous roche est un petit renforcement naturel creusé dans la falaise calcaire. Ce site est devenu l'un des lieux les plus emblématiques de la préhistoire mondiale après que le paléontologue Louis Lartet, alerté rapidement de cette découverte, mit au jour plusieurs squelettes humains fossiles, associés à des outils en silex, des éléments de parure, des ossements de renne gravés et des restes d'animaux tels que rennes, ours, hyènes et lion des cavernes, mammoths....

Ces restes humains furent rapidement identifiés comme appartenant à une forme ancienne d'*Homo sapiens*, distincte des Néandertaliens. L'expression « Homme de Cro-Magnon » était née, marquant l'entrée officielle de l'être humain moderne dans le récit de l'évolution. Cette découverte eut un retentissement mondial ; avant la découverte de l'abri sépulcral, l'idée d'une humanité coexistant avec des espèces animales disparues restait encore vivement controversée. Les fossiles de Cro-Magnon ont ainsi amené la première preuve incontestable de la présence d'hommes modernes en Europe au Paléolithique récent.

Depuis le début des années 2000, de nouvelles études démontrent que le nombre d'individus découverts dans cette sépulture, initialement fixé à 5, a été élevé à 8 : deux hommes et une femme, plutôt âgés voire très âgés, un homme jeune et quatre nourrissons.

Les datations C14 réalisées sur les coquillages percés utilisés comme éléments de parure, ont permis de dater l'occupation de cet abri à la culture gravettienne, aux environs de 32 000 ans avant le présent.

Ce sont près de 300 coquilles percées (*Littorina littoria*) provenant de l'Atlantique qui ont été découvertes en association étroite avec les ossements humains. Elles attestent d'un décor corporel et vestimentaire important, de haute valeur symbolique, accordé aux vivants et aux morts.

Des traces de colorant rouge ont également été mises en évidence sur les parois, laissant penser à une ornementation pariétale dont la lecture aujourd'hui reste extrêmement difficile.

Ainsi, l'Abri Cro-Magnon a joué un rôle fondateur dans la constitution de la préhistoire comme science dans le dernier quart du XIXe siècle en contribuant à redéfinir la chronologie de l'évolution humaine.

Au-delà de son intérêt scientifique, il continue aujourd'hui d'avoir une valeur symbolique universelle. Il représente le point de rencontre entre une science moderne en perpétuelle évolution et la mémoire humaine : c'est à cet endroit que nos ancêtres d'il y a plus de 30 000 ans ont été reconnus comme pleinement humains, capables d'expressions artistiques, de pensée et d'émotion symboliques. Des hommes et des femmes modernes !

I.2.2. Le site de la Grotte du Sorcier

Située au-dessus du petit hameau de Saint-Cirq à environ 7 kilomètres des Eyzies, la Grotte du Sorcier, malgré son inscription au patrimoine mondial de l'humanité, reste peu connue du grand public.

C'est en 1952, que Noel Brousse, propriétaire de cette petite cavité servant d'habitat troglodytique dès le Moyen Age puis d'entrepôt au XIXe siècle, aperçoit les premiers traits profondément incisés sur la paroi calcaire représentant un arrière-train de bison.

Au fur et à mesure du nettoyage et de l'enlèvement des nombreuses racines et du lierre, de nombreuses figurations animales gravées apparaissent : bison, chevaux, cervidé dans la première partie de cet espace souterrain.

Plus au fond, un espace contraint où l'artiste ou les artistes devaient se tenir accroupis, voire couchés, abrite la fameuse représentation dite du Sorcier, en fait une représentation anthropomorphe. Il s'agit d'un homme ityphallique, genoux pliés et bras tendus vers l'avant. Sa tête ronde, sans cheveux, est plutôt représentée de face avec les deux yeux visibles.

L'appellation « Sorcier » désigne fréquemment les très rares représentations humaines connues à ce jour sur parois rocheuses du Paléolithique récent. Au milieu du XXe siècle, les interprétations des représentations à la Préhistoire est souvent mise en lien avec « la magie de la chasse », « les rites d'envoutement » ou plus récemment les visions chamaniques.

Il est admis aujourd'hui qu'il y ait eu deux phases distinctes dans l'exécution des œuvres gravées et sculptées : Magdalénien ancien puis Magdalénien récent soit ici entre 18 000 et 14 000 ans avant notre ère.

Modeste par la taille et le nombre réduits de figurations, la Grotte du Sorcier est néanmoins un témoin majeur de l'expression artistique et symbolique des artistes de la préhistoire. Sa visite peut permettre à un public non averti une bonne appréhension de l'art pariétal avant la découverte de Font de Gaume ou des Combarelles.

L'environnement immédiat de la grotte du Sorcier est particulièrement intéressant : un petit hameau troglodytique et des maisons avec toits de lauzes, de nombreux cluzeaux défensifs qui attestent de l'utilisation de la falaise du paléolithique à nos jours.

I.2.3. Ouverture à la visite de ces deux sites en lien avec les sites existants

Périmètre des études

En préambule, il est précisé que les études dont le contenu est détaillé ci-après devront porter sur les parcelles bâties et non bâties remises en dotation au CMN. Ainsi sont concernés tous les bâtiments existants sur chacun des deux sites : anciens musées, anciens logements de fonction, locaux techniques et bâtiments annexes, les aménagements extérieurs existants (cheminements, stationnements, belvédères, et leurs équipements rapportés comme escaliers, passerelles, mobilier), enfin les parcelles forestières faisant partie des deux sites pourront également faire l'objet d'une réflexion en lien avec les parcours et points de vue.

Les constats d'états joints en annexe du présent document précisent les emprises cadastrales remises en dotation au CMN, et dressent la liste exhaustive des bâtiments existants sur chacun des sites.

Les relevés, plans, coupes et élévations de tous les bâtiments des deux nouveaux sites, mais également du bâtiment d'accueil de la grotte de Font-de-Gaume, sont joints au dossier de consultation.

En fonction du résultat des premières phases d'étude, le bâtiment d'accueil de la grotte de Font-de-Gaume pourra également faire l'objet de propositions d'évolutions.

Par suite de la remise en dotation par l'Etat des deux sites en 2025, le Centre des Monuments Nationaux a fait réaliser plusieurs diagnostics et constats d'état qui ont mis en évidence des défauts de sécurité pour les visiteurs et des défauts d'entretien des bâtiments et des monuments historiques (absence d'entretien, de mises aux normes, de suivis scientifiques ...).

L'Architecte Urbaniste de l'Etat, conservateur des monuments nationaux, a établi les premiers constats d'état visuels, consultables en annexe de la présente consultation.

Dans le planning général des deux nouveaux sites, **trois temps** d'ouverture au public sont envisagés :

- **(2026-2027) Temps 1 : ouverture partielle des extérieurs au public** : (la présente consultation n'est pas concernée par ce premier temps) :

Le Centre des monuments nationaux a pour ambition d'ouvrir partiellement à la visite l'abri de Cro-Magnon dans le courant de l'année 2026, et la grotte du Sorcier en 2027 (sous réserve de la mise en œuvre des travaux de sécurisation).

Pour cela, des premières interventions, sur les deux sites, sont en cours afin d'assurer leur sécurisation, en termes de conservation et pour les personnes :

Sur les deux sites :

- Mises aux normes électriques ;
- Mises aux normes et compléments de garde-corps afin de prévenir les chutes de hauteurs sur tous les parcours extérieurs des visiteurs : cheminements menant aux abris et grottes ornées, aux belvédères, aux sentiers forestiers aménagés ;
- Diagnostics phytosanitaires de l'ensemble du végétal et abattages préventifs des sujets présentant un risque pour la sécurité des visiteurs et/ou la conservation des monuments historiques ;
- : remise en état des sols des cheminements
- Diagnostics structurels et consolidations des ouvrages extérieurs présents sur les parcours des visiteurs : passerelle, escalier, auvent ;

Site du sorcier :

- Diagnostics géotechniques des falaises en surplomb des parcours extérieurs des visiteurs ;
- Etude climatologique.

Cette ouverture partielle des deux sites, avec visites guidées sur rendez- vous uniquement, est provisoire dans l'attente des travaux d'aménagement des bâtiments et de requalification de parties extérieures.

- **(2027-2028) Temps 2 : Gestion de l'ouverture partielle au public lors des travaux :**

A plus long terme, le Centre des monuments nationaux souhaite repenser l'expérience de visite sur ces deux sites. **Ainsi, c'est dans le cadre de cette démarche, que le CMN souhaite faire appel à un prestataire, via le présent marché, qui puisse l'accompagner dans la réflexion globale puis dans l'étude de programmation :**

- Une première mission (décrite en détails au point II.2), qui se voudra une analyse territoriale et touristique des offres déjà présentes et l'insertion/adaptation des sites du CMN. (Quelles sont les offres similaires ou traitant des mêmes thématiques ? Quelles sont leurs positionnements culturels

? Comment les sites du CMN peuvent-ils s'inscrire au sein de ce territoire de manière complémentaire et innovante ?)

- Une seconde mission (décrite en détails au point II.3.), qui se voudra plus fonctionnelle et architecturale en fonction des usages qui pourront être déterminés pour les différents bâtiments de la circonscription. Il est attendu une proposition d'adaptation des sites actuels afin de répondre pleinement aux conclusions de la première mission : rénovation des bâtiments, extensions potentielles, spatialisation et dimensionnement des équipements permettant un bon accueil des visiteurs et des conditions de travail des agents optimisées.

Sur la base des conclusions de ces études, une étude de maîtrise d'œuvre sera notifiée afin de mettre en œuvre les travaux d'aménagement et de requalification préconisés sur les deux sites, voire au-delà.

Ainsi, il conviendra d'anticiper cette période de travaux afin d'assurer en parallèle le bon fonctionnement des sites du point de vue des coactivités entre visiteurs et entreprises, de la gestion des nuisances potentielles, de la médiation et de l'adaptation des parcours. **Le titulaire devra proposer un scénario alternatif de fonctionnement pendant toute la durée des travaux.**

- **(2028 et après) Temps 3 : Ouverture stabilisée :**

Enfin, le troisième temps est l'objectif final du projet : l'ouverture des deux sites au public dans leur configuration d'accueil du public après travaux sur les bâtiments existants et les aménagements extérieurs.

II. Prestations attendues

II.1. Objectif général et objet du marché

Le CMN souhaite disposer d'une vision claire et globale de l'offre touristique et culturelle en Périgord Noir - Vallée de la Vézère et d'une lecture partagée avec les autres acteurs de ce territoire, afin de déterminer le positionnement des deux nouveaux sites CMN au sein de cet écosystème.

Le CMN souhaiterait privilégier une **dynamique partenariale et de complémentarité** avec l'offre existante sur le territoire, plutôt que de concurrence.

Dans ce cadre, le CMN souhaite être accompagné dans sa réflexion afin de réaliser une étude de définition et de positionnement des sites de l'abri de Cro Magnon et de la Grotte du Sorcier, au regard de l'offre existante sur le territoire, d'une part, et au regard de l'offre existante au sein même de la circonscription du CMN des sites

préhistoriques la Vallée de la Vézère, d'autre part. Cette étude est également l'occasion pour le CMN de questionner plus globalement l'offre existante sur ses sites et d'y porter un regard neuf. Cette étude fait l'objet de la tranche ferme du présent marché (Mission n°1).

En fonction du résultat de cette étude, le CMN souhaite être accompagné pour mener une étude de programmation architecturale sur les deux sites, afin de déterminer quels travaux et aménagements seront nécessaires. **Cela fait l'objet d'une tranche optionnelle dans le cadre du présent marché** (Mission n°2).

Objet du marché : Etude de définition et de positionnement de l'Abri Cro-Magnon et de la grotte du Sorcier au cœur des sites de la Vézère ; et étude de programmation architecturale et fonctionnelle.

Mots clefs : ingénierie culturelle ; Diagnostic ; Programmation architecturale et fonctionnelle ; Faisabilité

II.2. Mission n°1 :étude de définition et de positionnement des sites (tranche ferme)

II.2.a. Prestations attendues :

Pour cette première mission d'étude de définition et de positionnement des sites, deux phases sont à distinguer.

Mission 1 (M1) / Phase 1 : Diagnostic et analyse

Afin de mener à bien cette étude, le titulaire devra mener un diagnostic à plusieurs niveaux, avant de formuler plusieurs propositions.

Le diagnostic doit comporter les éléments suivants :

- **Etat de l'offre touristique et culturelle (et notamment celle en lien avec la Préhistoire) sur le territoire Périgord Noir - Vallée de la Vézère :**
 - Forces et faiblesses du territoire environnant et de la destination
 - Cartographie des acteurs touristiques et culturels (publics, privés, nationaux, régionaux, locaux, etc.)
 - Recensement et analyse des propositions touristiques et culturelles. Le titulaire devra préciser le discours apporté par les différents acteurs : où, sous quelle forme, et pour quels publics. Il devra identifier les complémentarités, des redondances, des manques, etc.
 - Connaissance des publics et analyse des flux touristiques. Le titulaire devra identifier les utilisateurs de ces offres, les grandes typologies de publics (touristique/local, francophone/étrangers, publics scolaires...), leurs comportements, leurs attentes, la fréquentation par site, les offres plébiscitées, les modes de transports et d'hébergement, durée des séjours, etc.
 - Analyse des logiques de gouvernance pour ces acteurs du territoire, analyse et des relations existantes (coopérations, ou points de crispation éventuels)

Cet état des lieux nécessitera un *sourcing* et un dialogue avec les acteurs du territoire identifiés, ainsi que **des entretiens ciblés**, auxquels le CMN pourra décider de participer.

- **Diagnostic de l'offre de visite au sein des sites du CMN de la Vallée de la Vézère**
 - Analyse de l'offre culturelle du CMN sur les sites préhistoriques de la Vézère : typologies de visites, modalités d'accueil, mise en réseau des sites et itinéraires de visite... Le titulaire devra analyser les forces et

faiblesses, les complémentarités, les redondances, les manques, concernant l'offre de ces différents sites.

- Analyse des publics : les visiteurs et les non-visiteurs des 14 sites (fréquentation, typologie de visiteurs, potentiels...). Le titulaire proposera notamment une analyse comparative de ces éléments au regard des données des autres offres (hors CMN) du territoire.
- **Analyse des deux nouveaux sites : atouts et inconvénients, potentiels**
 - Analyse de l'existant (infrastructure générale, bâtiments, offre anciennement proposée...) et des usages potentiels, y compris culturels de chacun de deux sites, en mettant en avant leurs atouts et leurs inconvénients
 - Analyse des liens thématiques de ces sites avec d'autres sites ou musées du territoire

Mission 1 (M1) / Phase 2 : Formulation de scénarios avec préconisations

Après le rendu du diagnostic et sa présentation à l'équipe projet du CMN, le titulaire devra formuler **3 scénarios** sur le positionnement et l'offre des 2 nouveaux sites CMN (Cro-Magnon et Le Sorcier) au sein de l'offre plus globale du CMN dans la Vallée de la Vézère.

Ces scénarios devront contenir :

- Un concept d'identité générale pour ces deux sites : il s'agira de proposer une carte d'identité marketing, économique et touristique pour ces deux nouveaux sites accueillis au sein du réseau. En outre, cette proposition décrira le positionnement et l'articulation des deux sites par rapport aux autres sites CMN, et par rapport aux autres offres sur le territoire (« rôle dans le récit global »).

Le positionnement du site de Font de Gaume (actuellement "tête de pont" de la circonscription) devra être particulièrement étudié au regard des scénarios proposés pour ces deux sites pour étudier, notamment, si le site Cro-Magnon, aisément accessible et central, devrait jouer un nouveau point d'entrée et d'introduction à la visite des sites. Le cas échéant, les usages du bâtiment d'accueil de Font de Gaume devront pouvoir être précisés en conséquence.

- La description de l'offre de service et l'offre de visite proposée pour ces deux sites (pensée et analysée au regard des offres existantes dans les autres sites du réseau, et sur le territoire) :
 - L'offre de service à mettre en place sur les deux sites, en cohérence avec ce qui est déjà proposé à l'échelle de la circonscription, et le rôle qu'il peuvent jouer dans la mise en réseau des différents sites.

- Le type d'expérience proposée en **visite libre** pour les **publics individuels** (exemples : centre d'interprétation, parcours de visite scénographié, expérience numérique ou immersive, audioguide, outil de visite en mobilité,...)
- et/ou en **visite accompagnée** (exemples : visite guidée, visite libre, programmation événementielle, etc.)
- et pour les **groupes**

NB : Pour la Grotte du Sorcier, l'entrée dans la grotte ornée ne se fera qu'en visite accompagnée (et en jauge limitée).

- Les schémas de circulation des visiteurs entre les sites
- La description des cibles de publics pour chaque offre proposée
- La faisabilité **technique et financière** (pour chaque scénario) : ordres de grandeur de fréquentation, implications en investissement financier (notamment l'enveloppe travaux), implications en fonctionnement, implications en ressources humaines...
- Les avantages & limites pour chaque scénario
- Une liste des dynamiques partenariales à engager ou renforcer, ainsi que des préconisations pour une meilleure articulation des différents acteurs du territoire (notamment les acteurs nationaux)

A noter : Si d'autres sites CMN sont inclus dans un des scénarios, les implications budgétaires en termes de travaux devront être limitées, par exemple, si proposition est faite de modifier l'offre sur un ou plusieurs sites CMN au regard de la proposition pour les 2 nouveaux sites.

II.2.b. Livrables :

- Mission 1 - Phase 1 :
 - Dossier (type PDF) complet qui réunit les éléments décrits au point ci-dessus (**II.2.a. Mission 1 Phase 1**), accompagné de ses annexes
 - Document de synthèse qui met en avant les principales conclusions de chaque élément
 - Document de présentation type PowerPoint, dont la mise en page facilitera une compréhension rapide des principales conclusions du diagnostic

Délai : 4 semaines

Délai de validation : 2 semaines

- Mission 1 - Phase 2 :
 - Dossier complet présentant les 3 scénarios, tels que décrits au point ci-dessus (**II.2.a. Mission 1 phase 2**), accompagné d'éventuelles

illustrations, schéma, plan, iconographies, ou autres types d'annexes qui seraient utiles à la compréhension.

- Document de synthèse pour les 3 scénarios, avec leur forces/faiblesses
- Présentation type Powerpoint des 3 scénarios, avec leur forces/faiblesses

Délai : 3 semaines

Délai de validation : 4 à 6 semaines

II.2.c. Délais

Délais pour la mission n°1 :

<i>Livrable</i>	<i>Délai de remise</i>	<i>Délai de vérification du livrable par la maîtrise d'ouvrage (à compter de la date de remise du livrable)</i>	<i>Délai de reprise</i>	<i>Nombre de réunions à prévoir (minimum)</i>
M1 - Phase n°1 : Diagnostic				
Rendu du diagnostic	Notification du marché + 4 semaines	2 semaines	5 jours	3
M1 - Phase n°2 : Formalisation de 3 scénarios				
Rendu des 3 scénarios	3 semaines à compter de la validation des livrables de la phase n°1	4 à 6 semaines	10 jours	2

II.3. Mission n°2 : étude de programmation fonctionnelle et architecturale (tranche optionnelle)

II.3.a. Contexte et périmètre de l'étude :

Coordination avec la Mission 1 (étude de définition et de positionnement) :

L'étude de programmation, objet de la présente consultation, démarre à compter de la validation de l'étude de définition et de positionnement (mission 1). Les conclusions et **les deux scénarios retenus** à l'issue de cette première mission serviront de support à l'élaboration du programme, objet de la seconde mission.

Périmètre :

L'étude de programmation portera sur :

- Les deux sites acquis par l'état en 2025 :
 - o Le site de l'abri de Cro-Magnon
 - o Le site de la grotte du Sorcier
- Le bâtiment d'accueil de la grotte de Font-de-Gaume

II.3. b. Données d'entrée :

En plus des données qu'il aura lui-même produites dans le cadre de la mission n°1 à l'échelle du territoire de la vallée de la Vézère, le titulaire devra prendre connaissance et analyser les études, en lien direct ou indirect avec l'objet de la mission n°2, déjà produites en interne au CMN ou par d'autres prestataires du CMN sur les deux sites concernés par l'étude de programmation.

En particulier, les documents disponibles et nécessaires à la réalisation de la mission n°2 :

- Les conclusions de la mission n°1 : définition et positionnement, ensemble des livrables détaillés ci-avant dans la présente consultation, documents de cadrage et scénarios envisagés ;
- Constats d'état des deux sites réalisés par l'Architecte Urbaniste de l'Etat conservateur des monuments nationaux ;
- Diagnostics phytosanitaires et plans de gestion du végétal sur les deux sites ;
- Constat d'état de la grotte ornée du Sorcier ;
- Etat d'avancement des travaux de mise en sécurité, dossiers techniques de consultation des entreprises ;
- Données scientifiques et climatiques disponibles sur les deux sites ;
- L'état d'avancement du projet scientifique et culturel en cours d'élaboration sur le site de Cro-Magnon ;

- Relevés géomètres topographiques des sites, plans, coupes, façades en .pdf et .dwg des deux nouveaux sites (Abri de Cro-Magnon, grotte du Sorcier), et du bâtiment d'accueil de la grotte de Font-de-Gaume
- Eventuellement : étude environnementale, audit de sécurité et sûreté,
- Diagnostics structures, diagnostics géotechniques, amiante et plomb, parasites

II.3.c. Objectifs et phasage :

Ci-après sont détaillés plusieurs axes méthodologiques concernant le déroulement de cette mission de programmation. Les besoins particuliers, les données d'entrées ainsi que les types de livrables pourront donc être complétés et convenus lors du lancement de la présente phase de programmation, à l'initiative du CMN ou du titulaire du marché de programmation.

La deuxième mission a pour objet la réalisation des volets architecturaux, fonctionnels, techniques et économiques du programme de consultation de la maîtrise d'œuvre.

Dans le cadre de cette mission, l'équipe de programmation (seule ou en groupement) réunissant l'ensemble des compétences nécessaires, aura à apporter son expertise en particulier en matière de :

- Programmation architecturale et fonctionnelle
- Etudes techniques de la construction, expertise réglementaire (incidences des contraintes techniques et réglementaires, telles que les conditions climatiques ou encore les caractéristiques structurelles et techniques en place et la réglementation ERP)
- Estimation financière des travaux de l'ensemble des corps d'état nécessaires pour répondre aux contraintes, objectifs et performances à atteindre dans le cadre du programme.

Cette mission se décompose en 3 phases permettant la rédaction du volet architectural, fonctionnel, technique et économique du programme pour le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Mission 2 - Phase 1 / Recueil et analyse des données, besoins et contraintes, réalisation d'une étude de faisabilité permettant d'aboutir au préprogramme.

Au démarrage de la mission de programmation, une réunion associant les différents interlocuteurs et le CMN permettra de préciser et de confirmer les hypothèses de travail, de rappeler les objectifs assignés au projet, ainsi que la méthode de travail et la structuration des documents à remettre par le titulaire.

Le titulaire devra en particulier, à ce stade :

- Faire la synthèse et l'analyse des différents éléments d'information et de réflexions disponibles, ainsi que des diagnostics techniques relatifs aux deux sites concernés,
- Visiter les deux sites concernés par l'étude de programmation et prendre l'attache des différents interlocuteurs du projet,
- Conseiller le maître d'ouvrage sur les études complémentaires qui lui semblent nécessaires à la réalisation de la mission de programmation.

Les livrables :

- Analyse détaillée (note de présentation et d'orientation, plans de principe) sur la compréhension du sujet et des données d'entrée fournies, intégrant la synthèse des conclusions de la phase 1 de la présente consultation (définition et positionnement)
- Synthèse et analyse permettant de donner une vision d'ensemble et hiérarchisée des besoins en locaux pour assurer le bon fonctionnement des deux sites
- Appréciation sur les possibilités d'aménagement des surfaces existantes (bâtiments présents sur les deux nouveaux sites, bâtiment d'accueil de Font-de-Gaume), en fonction des espaces réellement accessibles et des contraintes réglementaires ;
- Calendrier détaillé des réunions de travail, de présentation, d'interface avec les autres études en cours et à mener
- Proposer des maquettes des documents à remettre (principes de sommaire, modèles de structuration de documents, fiches, exemples de schémas fonctionnels)

Nombre prévisionnel de réunions : 2

Délai prévisionnel : 2 semaines à compter de l'OS de démarrage de la phase 2 de programmation

Mission 2 - Phase 2 / Rédaction d'un pré-programme

Cette phase d'étude permettra d'apprécier :

- La consolidation des enjeux et objectifs assignés au projet,
- Son dimensionnement, ses caractéristiques principales,
- Mise en regard des données techniques avec les données fonctionnelles, réglementaires et environnementales pour préciser la nature des prescriptions du programme,

- Sa faisabilité, son estimation en coût global et son planning.

Selon les deux scénarios retenus à l'issue de la phase 1 de définition et positionnement :

Le programme précisera :

- Les différentes fonctions qui s'attachent au projet et aux espaces concernés par l'étude ;
- Les relations spatiales entre ces différentes fonctions, leur dimensionnement, les modalités d'accès et de circuit et établira le tableau général des superficies par fonction ainsi qu'un organigramme fonctionnel ; avec notamment une expertise et un accompagnement sur :
 - Les opportunités de mise en relation fonctionnelle et de mutualisations éventuelles entre les aménagements projetés sur les deux nouveaux sites, et le bâtiment d'accueil de Font-de-Gaume ;
 - L'optimisation de l'aménagement intérieur et le fonctionnement global des deux nouveaux sites, en lien avec le site de Font-de-Gaume, (exemples : parcours de visite, circuit des œuvres, montage d'éventuelles expositions...) ;
 - Les flux et circuits des publics ; confort de visite, accessibilité à tous ; pratiques de visite (individuelle, collective...libre ou guidée) ;
 - Sur les typologies d'espaces ou d'outils de médiation qui seront mis à disposition des visiteurs (exemple : espace d'interprétation, signalétique culturelle, espace de projection, espace d'exposition temporaire...)
- Les prescriptions techniques générales et spécifiques sur les deux scénarios (impacts sur les besoins d'entretien et de conservation, sur le budget en coût global, sur le dimensionnement des espaces techniques et logistiques...) ;

A ce stade, il est attendu de la part de l'équipe une évaluation fine des besoins ainsi que des précisions concernant le fonctionnement architectural et technique du site.

Contenu

Le programme sera établi avec le souci d'être le plus réaliste possible quant à ses modalités de mise en œuvre (contraintes du site notamment en termes réglementaires (Site Patrimonial Remarquable des Eyzies, Site inscrit, Site classé, périmètre de MH, Zone de Présomption de Prescription Archéologique...), d'accès, de gestion différenciée et durable du végétal...). Deux scénarios seront testés grâce aux études de faisabilité avec pour chacun, mise en exergue des avantages, inconvénients, prérequis et facteurs de risques.

Le titulaire s'appuiera, pour ce faire, en particulier sur les études et diagnostics disponibles.

Le programme devra donc permettre de disposer d'une vision globale du projet dans tous ses aspects architecturaux, fonctionnels et techniques pour ce qui relève de son organisation générale et de la répartition des différentes activités, de la gestion des accès, des flux.

Des réunions de concertation seront à prévoir avec les différents interlocuteurs et le CMN.

Livrables :

Comprenant deux scénarios de répartition des espaces prenant en compte la hiérarchisation des besoins et les possibilités d'aménagement, le titulaire établira a minima les livrables suivants :

- Un recueil des données et des besoins complété et formalisé,
- Un dimensionnement du projet argumenté,
- Les études de faisabilité,
- Les données programmatiques, fonctionnelles, d'aménagement et techniques de l'ensemble du site,
- Les exigences générales et pour chaque entité les exigences architecturales, fonctionnelles, la qualité de l'espace, la superficie de l'espace, les conditions d'accessibilité et de circulation,
- Une présentation détaillée des propositions (schéma fonctionnel, premier dimensionnement, limites de prestation)
- Des plans de principe (aménagements, accès, flux...)
- Une proposition de phasage spatial et temporel prenant en compte les contraintes d'ouvertures du site au public en phase de travaux,
- Les prescriptions techniques,
- Les estimations en coût global selon les faisabilités et variantes muséographiques
- Le planning de l'opération.

Un livrable intermédiaire du programme et de la faisabilité sera réalisé en vue d'une présentation au maître d'ouvrage, **lui permettant de faire un arbitrage parmi les deux scénarios**. A la suite de quoi, le titulaire finalisera le programme et la faisabilité, en déclinant le scénario retenu sous forme de programme de consultation.

Nombre prévisionnel de réunions : 3

Délai prévisionnel : 1 mois à compter de la validation de la phase 1

Mission 2 - Phase 3/ rédaction d'un programme détaillé fonctionnel et technique

Sur la base du scénario retenu à l'issue de la phase 2, la mission consiste en l'établissement du programme destiné à être intégré au dossier de consultation de la maîtrise d'œuvre.

L'objectif du programme détaillé est de fournir au maître d'ouvrage un document précisant sa commande dans toutes ses dimensions qu'elles soient architecturales, fonctionnelles, et technique ou qu'elles relèvent de l'aménagement intérieur y compris la muséographie.

Le programmiste proposera une méthode permettant d'aboutir à un niveau de définition pertinent au regard du type et du contenu de la (ou des) consultations à lancer.

Ce programme devra être adapté aux modalités de la consultation.

Le programme de consultation devra permettre aux concurrents maîtres d'œuvre de répondre pertinemment aux attentes de la maîtrise d'ouvrage, tout en rendant possible les choix qui relèvent de la compétence des concepteurs et l'équilibre indispensable entre les contraintes et libertés fondant le processus de projet architectural. Ce programme devra être en mesure d'intégrer les résultats des études spécialisées que le maître d'ouvrage mènera en parallèle de la démarche de programmation.

Cette partie sera décomposée en deux sous-parties :

- Une partie qui recense les spécifications générales, architecturales, fonctionnelles et techniques à respecter (avec une mise en cohérence de l'ensemble des prescriptions avec le programme),
- Une deuxième partie sous forme de fiches détaillant pour chaque fonction les performances architecturales, fonctionnelles, et techniques à mettre en œuvre.

Il sera demandé

- La proposition d'un planning prévisionnel des travaux. Ce planning tiendra compte en particulier des contraintes de mises en œuvre liées au bon déroulement du chantier
- Une estimation actualisée du cout travaux et du cout global de l'opération.

Etabli à partir des éléments précédemment validés qu'il reprend et affine, le programme détaillé réunira l'ensemble des données architecturales, fonctionnelles, techniques.

A titre d'exemple ces données pourront être articulées en deux grande catégories non limitatives :

Contexte de l'opération :

- La présentation du projet (genèse, synthèse de l'étude de définition et de positionnement, objectifs, enjeux et attentes, concept, contraintes et exigences ...),
- Le contexte (présentation, orientations et prescriptions relatives à l'aménagement du site, contraintes réglementaires, accès...),
- Le contexte architectural (orientations et prescriptions relatives à l'aménagement, localisations préférentielles ou nécessaires de certaines activités, contraintes réglementaires, gestion des flux et des accès...).

Les objectifs et exigences du projet (explicités et hiérarchisés) :

- Les prescriptions générales et les objectifs du projet,
- L'organisation fonctionnelle générale,
- Les besoins en surfaces (tableaux des surfaces utiles détaillées pour chaque espace du projet),
- Les exigences fonctionnelles du projet (accessibilité au bâtiment, distinction des flux, liaisons fonctionnelles..., ces exigences sont à détailler dans le programme et à illustrer par des schémas fonctionnels),
- Les besoins et les exigences spécifiques (par ensemble fonctionnel ... par espace, avec l'ensemble des informations ayant une incidence sur la conception),
- Les exigences en matière d'aménagement intérieur (mobiliers et équipements, exigences d'implantation, ...),
- Les exigences techniques,
- les exigences opérationnelles (planning, phasage)

A noter : Si le scénario retenu intègre un ou plusieurs espaces "d'interprétation", espaces "muséographiques" ou "d'exposition permanente", la rédaction du "pré-programme muséographique" (c'est à dire le document qui définit les contenus scientifiques du parcours, présente les objectifs de médiation et le découpage thématique des espaces dédiés, le tout afin de recruter un scénographe), ne fait pas partie de la présente mission. Ce document sera produit par le CMN (équipe projet DDCP et Monument).

Livrables :

Sur la base du scénario retenu, ce livrable intègre obligatoirement et a minima :

- Des schémas d'implantation fonctionnels et d'organisation spatiale.
- Des plans de principe.
- Des tableaux des surfaces par type d'espace.
- Un volet qui recense les spécifications techniques générales à respecter pour les futurs maitres d'œuvre (contrainte de structures, géotechniques, accessibilité, sécurité et sureté, confort des publics, éclairage, grands principes d'aménagement, ambiance acoustique, ...).
- Un volet sous forme de fiches techniques détaillant pour chaque espace et/ou fonction les performances à atteindre par les maitres d'œuvre.
- La liste des œuvres ou typologie d'œuvre qui seront conservées dans les espaces de stockage, avec leurs caractéristiques (désignations, dates d'inventaire, formats, matériaux, état, dimensions...), le mode de stockage requis, les conditions de conservation préventive à respecter.
- Une notice de sûreté et de sécurité
- Une notice liée aux aménagements spécifiques relatifs aux modes de transports (stationnement automobile, vélos, dimensionnements, bornes de recharges...)
- Une notice présentant les modalités d'aménagements particulières dans le cadre de la continuité d'ouverture du site au public en phase de travaux,
- Un volet environnemental (dans le contexte du site classé, et sur la base des schémas directeurs et diagnostics phytosanitaires existants)
- Une estimation financière détaillée du coût d'investissement et de fonctionnement
- Un calendrier général, y compris phasage, de la réalisation du programme.
- Un cahier détaillé de limites de prestations entre acteurs.
- La synthèse des passages de réseaux, interventions sous-terraines prévisibles en l'anticipation calendaire et financière du volet archéologique de l'opération

Nombre prévisionnel de réunions : 3

Délai prévisionnel : 1 mois

II.3. d. Délais :

Délais indiqués à compter de la date de notification de l'OS de démarrage de la phase 2 de programmation, le Titulaire s'engage à respecter les délais de rendus des livrables mentionnés ci-après :

<i>Livrable</i>	<i>Délai de remise</i>	<i>Délai de vérification du livrable par la maîtrise d'ouvrage (à compter de la date de remise du livrable)</i>	<i>Délai de reprise</i>	<i>Nombre de réunions à prévoir (minimum)</i>
M2 - Phase n°1 : Recueil et analyse des données, besoins et contraintes, réalisation d'une étude de faisabilité permettant d'aboutir au préprogramme				
Rendu au niveau de l'étude de définition des besoins	Notif OS + 15 jours	10 jours	5 jours	4
M2 - Phase n°2 : Rédaction d'un préprogramme				
Préprogramme	30 jours à compter de la validation des livrables de la phase n°1	15 jours	10 jours	5
M2 - Phase n°3 : Rédaction d'un programme détaillé fonctionnel et technique				
Programme	30 jours à compter de la validation des livrables de la phase n°2	15 jours	10 jours	5

III. Méthodologie de projet

III.1. Planning prévisionnel de l'opération

Récapitulatif du planning “prévisionnel” des livrables attendus :

Mission 1 (tranche ferme) :

- Début des prestations : septembre 2026
- Rendu livrable M1 Phase1 : novembre 2026
- Rendu livrable M1 phase 2 : décembre 2026

Mission 2 (tranche optionnelle) :

- Début des prestations, si TO affermie : février 2027
- Rendu livrables M2 phase 1 : Mars 2027
- Rendu livrables M2 phase 2 : Mai 2027
- Rendu livrables M2 phase 3 : Juillet 2027
- Démarrage de la consultation de MOE: Septembre 2027

Ce planning prévisionnel est donné à titre indicatif ; et est susceptible d'évoluer au cours de l'exécution des prestations.

III.2. Validations et méthodologie de travail

Le CMN est organisé en différentes directions, qui exercent leurs fonctions depuis le siège à Paris, et en différentes circonscriptions de monuments, réparties sur le territoire.

Ce projet fait l'objet d'un pilotage multi-direction au sein du CMN et de différentes étapes de validation.

III.2.1. Comité de pilotage

Un **Comité de pilotage** valide les grandes orientations du projet, et validera les choix à opérer en lien avec les livrables des phases 1 et 2.

Le Comité de pilotage est composé :

- de la présidente du Centre des monuments nationaux
- du directeur général et/ou du directeur général adjoint
- de la direction des Ressources Humaines (DRH)

- de la directrice de la Conservation des Monuments et des Collections (DCMC),
- de la directrice du Développement culturel et des Publics (DDCP),
- de la directrice du Développement économique et de la Relation Visiteur (DDERV)
- de l'administrateur des sites préhistoriques de la vallée de la Vézère

Chaque membre du comité de pilotage peut décider de se faire représenter.

Le Titulaire pourra être amené à présenter les livrables des missions 1 et 2 lors de réunion du Comité de Pilotage (3 réunions) :

- Présentation du diagnostic (livrable de la Mission 1. phase 1)
- Présentation des 3 scénarios (livrable de la Mission 1 phase 2)
- Présentation du préprogramme architectural (livrable Mission 2 phase 2)

III.2.2. Equipe projet

L'équipe projet pilote et coordonne le projet pour le CMN. Elle valide les différentes étapes de travail produites par le Titulaire.

Différentes réunions de travail seront organisées entre l'équipe projet et le Titulaire :

- Réunion de lancement des prestations
- Des réunions d'échanges au cours de la réalisation des étapes de travail
- Des réunions de présentation des livrables, en amont des présentations au comité de pilotage

III.2.3. Phases de validation

Chaque livrable fera l'objet de présentations à l'équipe projet et au comité de pilotage du projet.

À la suite de chaque présentation ou rendu, les phases de validation pourront inclure plusieurs allers-retours entre l'équipe projet et le Titulaire, avec reprises de documents. Le délai prévisionnel des phases de validation est précisé dans chacune des phases.

III. 3. Interlocuteurs pour le présent marché

III.3.1. Pour le titulaire

Le titulaire devra mettre à disposition du CMN un ou deux interlocuteurs uniques pour ce projet.

Il sera possible, sous réserve d'en informer le Titulaire, que le CMN substitue une autre personne référente en cours de projet.

III.3.2. Pour le CMN

Les interlocuteurs du titulaire, pour le CMN, sont trois (3) membres référents de **l'équipe projet** :

- Antoine Léonet, chef de projet opération travaux, pour la Direction de la Conservation des Monuments et des Collections (DCMC)
antoine.leonet@monuments-nationaux.fr
- Marc Martinez, Administrateur des monuments, pour la circonscription des sites préhistoriques de la Vézère
marc.martinez@monuments-nationaux.fr
- Flora Ploquin, cheffe de projet parcours de visite (muséographie), pour la Direction du Développement Culturel et des Publics (DDCP)
flora.ploquin@monuments-nationaux.fr

Il sera possible, sous réserve d'en informer le Titulaire, que le CMN substitue une autre personne référente en cours de projet.